

ETUDE  
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE  
SUR  
SAINTE THÉODÉCHILDE  
FONDATRICE  
DU MONASTÈRE DE SAINT-PIERRE-LE-VIF



Aujourd'hui, Messieurs, mon intention est de vous rapporter tous les détails que j'ai pu recueillir sur l'histoire d'une femme, qui par sa naissance et ses vertus a été l'une des gloires les plus sereines et les plus religieuses du pays sénonais. Je vais vous entretenir de sainte Théodéchilde, fondatrice du monastère de Saint-Pierre-le-Vif.

Quelques historiens, jaloux peut-être de rehausser la gloire de Sens, ont prétendu qu'elle était fille de Clovis. Je ne veux pas entrer dans une discussion où mon opinion personnelle serait d'ailleurs de trop peu d'importance; je me contenterai de dire que, d'après le savant ouvrage, *l'Art de vérifier les dates*, et d'après M. A. Quantin, qui fait autorité en matière d'archéologie locale, Clovis n'eut qu'une fille, nommée Clotilde, comme sa mère, et qui épousa le farouche Amalaric, roi des Wisigoths. Quant à ses fils, Thierry, l'aîné des

quatre, épousa Suavégotte, fille de Sigismond, roi de Bourgogne ; et de ce mariage naquirent Théodebert et Théodéchilde. Celle-ci est donc, non la fille, mais la petite-fille de Clovis ; et la vieille cité sénonaise peut déjà se trouver assez fière de ce royal et antique souvenir.

Théodéchilde naquit vers l'an 522 ; et plus tard épousa Hermégisclus, roi des Varnes, peuple barbare au-delà du Rhin. Ce prince espérait sans doute, en épousant la fille d'un roi d'Ostrasie, arrondir ses possessions d'Outre-Rhin ; mais sa femme ne lui donna pas d'héritier. Toutefois, à son lit de mort, il ordonna que son fils Radiger, qu'il avait eu d'une autre femme, épouserait Théodéchilde ; et les grands du royaume ratifièrent les dernières volontés du feu roi. De son côté, Radiger avait demandé en mariage une jeune princesse, nommée Brittie, sœur du roi d'Angleterre. Que faire ? Son cœur sans doute le portait du côté de la jeune princesse, à laquelle il était déjà fiancé ; l'intérêt politique lui faisait un devoir d'épouser Théodéchilde, sa belle-mère. Ce fut la politique qui l'emporta ; car, déjà à cette époque, *elle était sans entrailles*. Mais tout à coup le cœur et la fierté d'une femme déjouèrent les projets de la politique. Brittie sacrifiée se révolta, et, ne pouvant triompher de son fiancé par l'amour, elle entreprit de le réduire par la force. Elle équipa une flotte, livra bataille à Radiger, remporta sur lui la victoire et le fait prisonnier. Puis elle le fait comparaître devant elle, lui reprochant sa perfidie et le dessein qu'il avait conçu de la délaisser au mépris de la foi jurée. Radiger, partagé entre la crainte et la honte, répondit qu'il avait été forcé par la nécessité,

mais qu'il était prêt à répudier Théodéchilde, promettant à Brittie de lui faire oublier son injustice par sa fidélité et son respect. Brittie, pleine de générosité, se contenta de la réparation de son fiancé ; et Théodéchilde, pour ne point troubler la joie de cette réconciliation imprévue, se sépara volontairement de Radiger. L'histoire a trop de gravité pour nous dire si elle fut heureuse cette union contractée sous l'empire de la victoire et de la nécessité ; mais ce qu'elle nous apprend, c'est que Théodéchilde, renonçant aux charmes infidèles de la royauté, fonda dès lors près de Sens, comme son aïeul Clovis près de Paris, un monastère qu'elle enrichit de donations magnifiques, et où des moines devaient à perpétuité prier Dieu pour le repos de son âme et veiller sur son tombeau (1).

Ces donations étaient immenses, comme on le voit par le testament de Théodéchilde, lequel à la vérité passe pour apocryphe, mais a le mérite de reproduire exactement la nomenclature des domaines concédés, et dont le monastère jouit en partie jusqu'en 1789. Voici la liste de ces domaines seulement pour le *Pagus* de Sens, telle qu'on la trouve dans le cartulaire de l'Yonne : Mâlay, — Saligny, — Soucy ? — Voisines, — *Ciennias*, — Fontaines, — Villechat, — Courtemaux, — Foissy, — *Villars*, — Tresmont, — Paroy, — Volgré, — la moitié de Baisne, l'église de Germigny, — enfin des droits dans la rivière d'Yonne ; sans parler d'autres domaines dans le *Pagus* de Melun et dans celui d'Auxerre. Outre ces domaines, il y en avait encore d'autres confisqués sur Basolus,

(1) Migne, t. 88, p. 170 et 171, voir les notes.

comte d'Auvergne, qui, s'étant révolté contre Thierry, son suzerain, avait été trop heureux, pour sauver sa vie, de lui céder tous ses biens et de se faire moine à Saint-Pierre-le-Vif, dont il devint abbé. C'est de cette époque que date la fondation du monastère de Mauriac, en Auvergne, relevant de celui de Saint-Pierre de Sens.

Plus de quarante archevêques de Sens finirent leurs jours au monastère fondé par sainte Théodéchilde, ou voulurent y être inhumés, ainsi que beaucoup de grands personnages, dont la liste serait trop longue à énumérer ici. Je ne vous citerai, Messieurs, que saint Ebbon, avec ses deux sœurs Ingoare et Léothérie. Ces deux saintes femmes firent aussi donation de leurs biens au même monastère par un acte authentique, dont les termes sont empreints d'une majesté religieuse dont vous pouvez avoir une idée par ce passage que je traduis littéralement :

« A la maîtresse et vénérable basilique de saint Pierre,  
» apôtre, construite près des murs de la ville de Sens,  
« où repose dame et reine Théodéchilde ; Léothérie,  
« craignant Dieu et songeant à la rétribution éternelle,  
« pour que le Seigneur daigne, dans la vie future, dimi-  
« nuer quelques-uns de mes péchés, et que mon corps  
« mortel mérite d'être enseveli dans le monastère de  
« Saint-Pierre... Pour ces causes, je fais don au monas-  
« tère sus-nommé de la mense et de l'église même y atte-  
« nante, dédiée en l'honneur de saint Pierre, et de tous  
« mes autres domaines tant paternels que maternels...  
« et que cette présente donation, ainsi stipulée, demeure  
« inattaquable à perpétuité (1). »

(1) Cartulaire de l'Yonne.

De plus, la jouissance de ces domaines et des privilèges qui y étaient annexés fut solennellement confirmée par un acte authentique qu'Emmo, archevêque de Sens, adressa à ses suffragants et à d'autres prélats ; et dans cet acte je remarque cette phrase qui exhale un parfum tout particulier d'autorité religieuse au moyen âge ; en voici la traduction :

« Que si quelqu'un par ruse ou par cupidité est pré-  
« venu de violer, d'un esprit téméraire, quelques-unes  
« des prescriptions énoncées plus haut ; qu'il se regarde  
« comme éloigné pour un an de la communion de tous ses  
« frères ; et que néanmoins ce privilège demeure, sous la  
« protection du Christ, inaltérable à perpétuité (1). »

La dédicace du monastère de Saint-Pierre-le-Vif fut entourée d'une auréole miraculeuse dont le souvenir ne doit pas rester dans l'ombre ; et, que ce soit un miracle véritable ou une simple légende, — car il m'est impossible, je l'avoue, d'en vérifier l'authenticité, — néanmoins il m'a paru bon de relater un récit vénérable que nous a transmis la foi de nos pères. Voici le passage d'un manuscrit de la bibliothèque de Sens, sous ce titre : *Abrégé de la vie de Sainte Théodéchilde.*

*L'an cinq cent et vint, le vingtième jour de mars, comme on faisait les préparatifs de la consécration du temple que cette vertueuse Princesse désirait faire dédier sous les nom et invocation des Princes des Apostres Saint Pierre et Saint Paul ; Héraclé, archevesque de Sens, et plusieurs autres prélats estant en oraison dans la nouvelle église, pour en faire le lendemain la dédicace ; voilà que soudain ce lieu fut rempli d'une excessive clarté, et en mesme temps on entendit les anges chantant à haute*

*voix des hymnes et cantiques, comme ilz firent autrefois devant les pasteurs de Judée, lorsqu'ilz veillaient sur leurs troupeaux. Ces dévots personnages, attentifs en la considération de ce qui se passait, et esprits d'un saint estonnement, continuaient leurs veilles et oraisons jusques à la pointe du iour suivant ; et le lendemain matin s'approchant du grand autel pour commencer cette célébration, ilz apperçurent les sacrés caractères de la dédicace divinement imprimés, encore tout fraiz et récents, et le signe de la croix, miraculeusement gravé aux quatre coings de l'autel ; dont ils furent tous transportez d'aise et d'estonnement, et remercièrent nostre Seigneur qui avait daigné consacrer ce nouveau temple par le ministère de ses Anges...*

Et pour que rien ne manque à l'illustration de cette pieuse Reine, on lit dans le même manuscrit, dont il est difficile cette fois de méconnaître la véracité, que plusieurs Papes se sont occupés de ses vertus et de ses bienfaits. *Le Pape Paschal douziesme en une bulle adressée à l'abbé et aux religieux de Saint-Pierre-le-Vif, en datte de l'an 1104, fait honorable mention de notre Sainte... Le Pape Honoré deuxiesme en une bulle de l'an 1125 ; Innocent 2<sup>e</sup>, en une bulle de l'an 1137, et Luce 2<sup>e</sup>, en une autre bulle de l'an 1144, disent de mesme...*

Les reliques de la Sainte reposèrent dans le même sépulcre pendant plus de dix siècles. Ce ne fut qu'en 1643, le 16 octobre, que l'exhumation en fut faite solennellement par Monseigneur Octave de Bellegarde, 110<sup>e</sup> archevêque de Sens, en présence de Roger, duc de Bel-

(1) Cartulaire de l'Yonne.

legarde, maréchal et pair de France, aïeul du prélat ; de Jean-Antoine de Gondrin , prieur commandataire de St-Orient d'Auch ; de Claude Duchatz, abbé régulier de Saint-Paul de Sens ; de Humbert du Rollet, vicaire général et cellérier métropolitain ; de Charles Deris, chanoine ; de Jean-Baptiste Driot, maire de la ville, etc. Le même prélat fit célébrer ou renouveler la fête de la Sainte, le jour de sa naissance (*spirituelle, c. à. d. de sa mort*) le 28 juin ; et la translation officielle de ses reliques eut lieu le 26 octobre de la même année (1).

Et si vous voulez savoir, Messieurs, en quel état se trouvaient les reliques de la Sainte à l'époque de leur Translation, lisez, je vous prie, le paragraphe X de l'Inventaire des reliques du monastère de Saint-Pierre-le-Vif, fait en 1660, 25 mai, en présence du R. P. Dom Hugues Mathoud, prieur de ladite Abbaye. En voici le début :

*Une autre chässe de bois peint en azur parsemé de fleurs de lys, d'un costé de laquelle est l'image de Sainte Clotilde, et de l'autre celle de sa fille Théodéchilde, fille de Clovis (1), premier Roy chrestien de France, et fondatrice de lad<sup>e</sup> Abbaye de Saint Pierre-le-Vif. Dans laquelle chässe, est le corps de la mesme Sainte Théodéchilde, qui fut trouvé dans une quaisse de plomb auprès du grand autel de lad<sup>e</sup> Eglise par Messire Octave de Bellegarde, Archevesque de Sens, le seiziesme octobre de l'an mil six cent quarante trois, comme il nous est apparu par deux procès verbaux ou actes signés de la main dud<sup>t</sup> Seigneur Arche-*

(1) Voir le catalogue des archevêques de Sens, par le R. P. Mathoud.

(2) Nous avons dit qu'elle n'était que sa petite-fille.

*vesque, le premier en datte dud<sup>e</sup> iour et an, et l'autre en datte du vingt-sixiesme du mesme mois et an, et scellé de ses armes, qui est une permission qu'il donne d'exposer publiquement à la vénération des fidèles les reliques de la susd<sup>e</sup> Sainte et de faire célébrer le service divin en son honneur les iours de sa Feste (qui est le 28 de juin) et de la Translation de ses saintes Reliques....*

Mais, vous le savez, Messieurs, la perpétuité n'est pas de ce monde, et nous ne sommes pas même sûrs du repos de la tombe. Le temps et surtout les révolutions menacèrent en 1789 les reliques de sainte Théodéchilde. A cette époque, un chrétien, digne des anciens jours, M. Thomas, orfèvre à Sens, craignant que les reliques du monastère de Saint-Pierre-le-Vifne fussent profanées par l'impiété, les rapporta secrètement dans l'église de Saint-Pierre-le-Rond, qu'il avait achetée à ses frais, malgré sa modeste fortune, de peur qu'elle ne tombât dans des mains infidèles. Les reliques de la sainte y restèrent jusqu'en 1825 ; c'est alors que M. l'abbé Thomas, autrefois doyen de Chablis, aujourd'hui chanoine du Chapitre de Sens, obtint de M. Rupied, curé et propriétaire de l'église Saint-Pierre, les reliques et le reliquaire de sainte Théodéchilde, qu'il s'empressa de rendre à leur destination primitive, tout en gardant avec une religieuse vénération le *méat auditif* de la sainte. Grâce à lui, les reliques sont ainsi rentrées dans leur pieux repos ; mais de l'ancien monastère il ne reste plus que le nom ; et les reliques elles-mêmes ne sont plus guère connues que des religieuses du monastère nouveau , qui seules invoquent encore le nom



de la Sainte dans leurs litanies ; tandis que nos pères, qui avaient plus que nous le culte du passé, n'oublèrent jamais les bienfaits et les vertus de cette sainte reine, et lui consacrèrent même un souvenir dans le bréviaire sénonais ; comme on le voit dans les *Livres d'Église à l'usage du Diocèse de Sens, imprimés par ordre de Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Luynes, l'an M. DCC. LXII.*

Ce n'est pas tout : les royales vertus de sainte Théodéchilde ont été chantées par Fortunat, évêque de Poitiers. Ce prélat, renommé par son talent et sa piété, a laissé un grand nombre de poésies, où respirent une grâce et une facilité vraiment merveilleuses pour le temps où il vivait. Il semble avoir l'inspiration abondante et le souffle léger d'Ovide ; amoureux comme lui de l'antithèse et parfois ingénieux jusqu'à la recherche ; mais supérieur à lui par le sentiment religieux que le génie même ne peut remplacer. Surtout les cœurs pieux ne doivent pas oublier son nom, puisqu'il est l'auteur de deux hymnes célèbres : le *Vexilla regis* et le *Pange, lingua*, de la semaine sainte. Né en 530, Fortunat vécut à la même époque que sainte Théodéchilde ; et en lisant les vers qu'il a composés en son honneur, on sent qu'il a dû la connaître, et qu'en chantant ses vertus, il était l'écho poétique, mais sincère, de l'admiration de ses contemporains.

Voici cet éloge, dont je ne veux pas, Messieurs, vous infliger le texte latin, qui est obscur et tourmenté en quelques endroits ; veuillez croire seulement que je me suis attaché dans cette traduction à la plus scrupuleuse fidélité.

*Éloge de sainte Théodéchilde.*

« Fille illustre, sortie du sang royal, vos ancêtres dès  
« l'origine vous ont donné un grand nom.

« Une gloire nouvelle jaillit de votre race et court  
« dans le monde sur les ailes de la renommée ; c'est  
« votre père, c'est votre frère dont les noms retentis-  
« sent dans le monde.

« Mais bien que resplendisse l'éclat de vos nobles  
« parents, vos qualités doublent encore cet honneur.

« Nous discernons en vous ce qu'on célèbre en eux ;  
« oui, Théodéchilde, vous êtes l'ornement d'une race  
« antique !

« Par votre caractère vous êtes digne de vénération  
« et d'honneur ; vous êtes spirituelle, pieuse, charita-  
« ble, pleine de bonté ; et puissante par la naissance,  
« vous êtes encore plus grande par la grâce.

« Vous avez évité toute cause de discorde ; en vous  
« brille une autorité imposante ; moins vous êtes  
« crainte, plus vous êtes aimée.

« Toute parole sort de votre bouche, pleine de dou-  
« ceur et de suavité ; vos entretiens ressemblent à des  
« rayons de miel.

« Autant vous surpassez en honneur les personnes de  
« votre sexe, autant vous leur êtes encore supérieure  
« en piété.

« Si un étranger se présente, vous l'accueillez avec  
« autant de bonté que s'il s'était rendu agréable à vos  
« aïeux par ses services.

« En nourrissant les pauvres fatigués, votre main  
« sème pour recueillir des moissons plus fertiles.

« Votre insatiable charité ne se lasse pas de secourir  
« les infortunés ; et la nourriture que l'indigent reçoit  
« de vous, devient votre nourriture.

« Vos largesses envers le pauvre retournent au  
« Christ, et même, invisibles, deviennent impérissa-  
« bles.

« Et tandis que le monde s'avance vers son dernier  
« terme, tandis que tout périt, vous aspirez à des biens  
« meilleurs.

« Grâce à vos bienfaits, les temples sacrés se renou-  
« vellent ; mais en même temps que vous préparez  
« une demeure au Christ , le Christ vous prépare la  
« vôtre.

« Vous travaillez pour lui sur la terre, lui, vous le  
« rendra dans les lieux supérieurs ; et l'échange vous  
« est avantageux, puisqu'il vous mérite le ciel.

« Au ciel vous êtes sûre de retrouver le talent que  
« vous y envoyez ; en dépensant si bien vos richesses,  
« vous les affermissez.

« En vivant pour le Seigneur, vous ne perdez pas  
« pour cela vos honneurs souverains ; en régnant dans  
« le ciel, vous réglez toujours sur la terre.

« Vivez longtemps pour le bonheur de votre peuple  
« ici-bas ! Vivez heureuse, vous dont les mérites, sont  
« immortels dans les cieus ! (1) »

Outre cet éloge, on a aussi conservé du même poète  
l'épithaphe de la sainte, dont voici également la traduc-  
tion :

(1) Migne, t. 88, p. 214.

*Épithaphe de sainte Théodéchilde.*

« Bien que ses ans eussent fléchi sous le poids de la  
« vieillesse, elle nous ravit encore l'espérance d'un  
« grand nombre de jours.

« Si les prières pouvaient triompher des décrets de la  
« nature, le peuple par ses larmes l'eût contrainte à se  
« survivre à elle-même.

« Que de joies les pauvres ont enfermées dans cette  
« tombe ! que de vœux populaires détruits en un seul  
« jour !

« Femme noble, brillant par l'éclat de la nais-  
« sance, ici repose Théodéchilde trop tôt ravie par la  
« mort.

« Par son frère, son père, son époux, son aïeul, ses  
« ancêtres, par une longue descendance, elle appartient  
« à une famille de rois.

« Orphelin, exilé, indigent, veuves, pauvres sans vé-  
« tements, voient ici avec larmes ensevelie leur mère,  
« leur nourriture, leur abri.

« Son unique plaisir, inspiré par le comble de la cha-  
« rité, c'était de tout donner, avant qu'on n'eût réclamé  
« son secours.

« Elle cachait ses dons à ceux de sa famille, de peur  
« d'être arrêtée dans sa bienfaisance ; mais en don-  
« nant en secret, elle enseigne qu'un Juge en est le  
« témoin.

« Elle aima les temples du Seigneur, et les enrichit de  
« ses dons pieux, se disant qu'elle n'avait en propre que  
« ce qu'avait le pauvre.

« Le sort commun à tous, c'est de mourir, c'est de

« rendre la terre à la terre ; heureux celui à qui ses  
« mérites assurent le jour sans fin !

« Dans l'exercice persévérant de ces œuvres, elle vécut  
« l'honneur de la terre jusqu'à son quinzième lustre,  
« et revit aujourd'hui dans l'éternelle lumière (1). »

Tels sont, messieurs, les faits que j'ai recueillis sur sainte Théodéchilde. De toutes les illustrations sénonaises, elle est, vous le voyez, l'une des plus antiques et des plus glorieuses. Elle fut la petite-fille de Clovis ; elle fut reine ; c'est la fondatrice d'un monastère, qui florissait encore il y a moins d'un siècle ; c'est une sainte, dont les reliques, malgré les révolutions, sont parvenues entières jusqu'à nous. Permettez-moi donc d'exprimer un vœu : c'est que le souvenir et le culte de cette sainte sénonaise ne soient pas pour toujours en oubli dans un pays qu'elle a enrichi de ses dons et de ses vertus ; laissez-moi espérer qu'un jour viendra où, comme sainte Colombe, elle recevra au moins les honneurs d'un culte privé dans l'enceinte du nouveau monastère. Ce serait le moyen le plus sûr et le plus populaire de ne pas laisser cette grande et religieuse figure s'effacer dans l'ombre du passé. La piété sénonaise y gagnerait une prière ; et la science historique, un souvenir glorieux, qui sans cela menacerait peut-être de s'éteindre dans la poudre des cartulaires et dans l'oubli des peuples.

J. B. BUZY

(1) Migne, t. 88, p. 170.